



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 78067

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la mise en place des centres de vaccination contre la grippe H1N1 et son coût pour les communes concernées. Le coût financier à la charge des collectivités est important, tant en frais de fonctionnement qu'en pertes de recettes, et les forfaits aujourd'hui proposés par l'État ainsi que leurs conditions d'application sont loin de couvrir les dépenses engagées. Il lui demande, en conséquence, si des mesures financières sont prévues pour indemniser correctement les communes ayant participé au dispositif de vaccination contre la grippe H1N1.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78067

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2010, page 4909

Question retirée le : 10 mai 2011 (Fin de mandat)